

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 496

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 42 DECIES

Mission « Économie »

À la seconde phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« sa demande »,

les mots :

« la demande de celle-ci ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.